

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

82.211
Subventions exceptionnelles accordées à des Sociétés Sportives : Exercice 1982

DATE DE CONVOCATION

10 DECEMBRE 1982

DATE D'AFFICHAGE

10 DECEMBRE 1982

Nombre de conseillers en exercice 27
Nombre de présents 23
Nombre de votants 25

F R

CONTRE

ABSTENTIONS

UNANIMITE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

RECUEIL A LA SUITE DE L'ARRÊTÉ
ROCHEFORT, LE
27 DEC. 1982
APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingt deux
le dix sept décembre à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M Pierre LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. LACHAUD, BOUTET, BUJARD, BOUCHET, DUFOUR, BERLAND, BOISARD, BOULAN, BROTREAU, CABAL, COLLE, DUFEIL, GUICHAOUA, MONTRON, NAULIN, PAPEAU, PELLETTIER, POUMAILLOUX, Mme TACQUET, M. TETARD.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. TAP par M. FABER
MAURELLET par M. DUFEIL

Absents : MM. POUGET, VIAUD

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Lors de ses réunions des 20 Octobre et 1er Décembre 1982 la Commission Municipale des Sports a fait des propositions, pour l'attribution de subventions exceptionnelles à certains clubs, qui ont obtenu d'excellents résultats en 1982 ou qui ont eu une activité sportive très soutenue.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU les propositions faites par la Commission Municipale des Sports

DECIDE :

- d'Attribuer à titre exceptionnel les subventions ci-après :

- 10.000 F au ROC Omnisports
- 3.000 F au ROC Haltérophilie
- 3.000 F au ROC Cyclisme
- 1.550 F à l'association "SPORT POUR TOUS"
- 800 F à la Société des Régates

- d'Imputer la somme de 18.350 F (dix huit mille trois cent cinquante francs) sur les crédits réservés inscrits au chapitre 945 article 657 du budget de l'exercice 1982.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au Registre, MM les Membres présents
Pour extrait conforme



Le Maire,

Pierre LIS